



Session plénière du CCBE à Bruxelles - novembre 2014

CCBE Info

N° 40
Mars 2015

Nouveau secrétaire général au CCBE – Journée européenne des avocats 2015 –
Inconstitutionnalité de la législation anti-blanchiment canadienne –
Projet de guide anti-blanchiment pour les barreaux – Verdict de la CEDH sur les écoutes
téléphoniques – Rapport du Conseil de l’Europe sur l’égalité hommes-femmes –
Tableau de bord de la justice dans l’UE

NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AU CCBE

Philip Buisseret reprend le poste de Jonathan Goldsmith qui, après 13 années de service en tant que secrétaire général, a quitté ses fonctions en janvier.

« J’ai à cœur d’associer mon intérêt pour les questions juridiques et les professions libérales à la gestion du CCBE », a déclaré Philip Buisseret. « Je tiens à poursuivre les excellents travaux du CCBE et à développer le rôle des avocats sur la scène européenne et internationale. »

Titulaire d’une maîtrise en droit de la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) en Belgique, Philip Buisseret a travaillé au service des professions réglementées en tant que secrétaire général adjoint à la Fédération des notaires de Belgique, puis en tant que directeur de la Chambre nationale des notaires de Belgique. Il est néerlandophone et parle couramment français et anglais.



JOURNÉE EUROPÉENNE DES AVOCATS LE 10 DÉCEMBRE 2015

Après le succès de l'édition 2014, la Journée européenne des avocats se tiendra à nouveau dans toute l'Europe le **10 décembre** à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. Le thème sera cette année **la liberté d'expression et sa place dans notre société**.

La Journée européenne des avocats représente l'occasion de célébrer l'État de droit et le rôle intrinsèque de la profession d'avocat dans sa défense, ainsi que les valeurs communes des avocats et leur contribution au système judiciaire.

Retrouvez nos mises à jour régulières sur l'évènement sur www.ccbe.eu/journeesdesavocats.



LA COUR SUPRÊME DU CANADA REJETTE LA LÉGISLATION ANTI-BLANCHIMENT EN RAISON DE SON INCONSTITUTIONNALITÉ

L'avis de la Cour suprême du Canada protège le secret professionnel et rejette les parties de la législation anti-terrorisme et anti-blanchiment du gouvernement fédéral du Canada permettant aux autorités de perquisitionner et de saisir des dossiers au sein des cabinets d'avocats sans mandat et exigeant que les avocats signalent les activités financières suspectes de leurs clients au gouvernement.

Au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (L.C. 2000) oblige les intermédiaires financiers, dont les avocats, à recueillir des informations afin de vérifier l'identité des personnes auxquelles ils versent ou desquelles ils reçoivent des fonds, à tenir des registres exhaustifs des opérations et à établir des programmes internes pour assurer le respect de la Loi. La législation soumet également les intermédiaires financiers, dont les avocats, à des

perquisitions et saisies de grande ampleur sur les contenus qu'ils sont tenus de recueillir, d'enregistrer et de conserver.

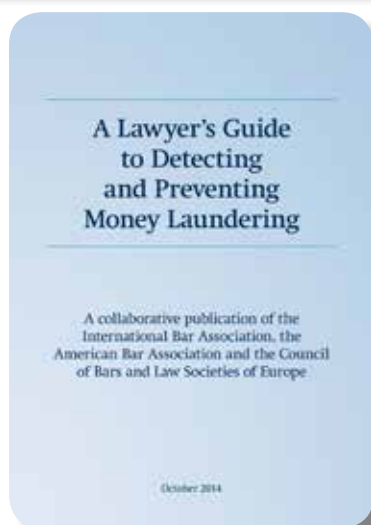


Federation of Law Societies of Canada
Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada

Dans sa contestation constitutionnelle, La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada soutient le fait que le régime fait des avocats des agents involontaires de l'État sans offrir de protections suffisantes au secret professionnel, et des cabinets d'avocats des archives pour la police et le parquet.

Pour en savoir plus : [\[Canada \(Procureur général\) c. Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, 2015 CSC 7\]](#)

PROJET DE GUIDE ANTI-BLANCHIMENT POUR LES BARREAUX



Le Conseil des barreaux européens (CCBE), l'International Bar Association (IBA) et l'American Bar Association (ABA) ont œuvré de concert à la rédaction d'un guide permettant aux avocats de détecter et de prévenir le blanchiment de capitaux. Ce guide a été publié en anglais en octobre 2014 et est disponible gratuitement. Il fournit des conseils pratiques afin de reconnaître les malfaiteurs qui cherchent à utiliser la profession d'avocat pour blanchir des capitaux ou financer des activités terroristes. Le guide aborde le développement d'une approche fondée sur les risques afin de détecter et de réagir aux alertes.

Guide gratuit : [\[http://www.ccbe.eu/fileadmin/user_upload/NTCdocument/01748_MKT_SGP_Lawyer1_1413961642.pdf\]](http://www.ccbe.eu/fileadmin/user_upload/NTCdocument/01748_MKT_SGP_Lawyer1_1413961642.pdf)

ÉDITION 2015 DU TABLEAU DE BORD DE LA JUSTICE DANS L'UE



La Commission européenne a publié le **9 mars** le **tableau de bord 2015** de la justice dans l'UE (disponible uniquement en anglais) qui donne une vue d'ensemble de la qualité, de l'indépendance et de l'efficacité des systèmes judiciaires des États membres.

Le tableau de bord de la justice dans l'UE est un outil d'information visant à aider les États membres à accroître l'efficacité de leurs systèmes judiciaires, en leur fournissant des données objectives, fiables et comparables concernant leurs systèmes de justice civile, commerciale et administrative.

Parallèlement aux analyses par pays, le tableau de bord contribue à mettre en évidence les éventuelles lacunes et à encourager les États membres à entreprendre, si besoin est, des réformes structurelles dans le domaine de la justice.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

23 avril 2015 : Inauguration de la Fondation des avocats européens à La Haye

24 avril 2015 : Comité permanent du CCBE à La Haye